



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E105802

VALABLE JUSQU'AU 30/01/2024

ÉDITÉ LE 04/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/1983
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 05/05/2023
15 000

Raison sociale : GAZ 42
1 ALL MOULIN SAINT PAUL
42480 LA FOUILLOUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 11/01/1983

Téléphone : 04 77 79 46 55
Portable : 0618008569

Fax :

Siret : 326 117 074 00038
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 12241

Site Internet : www.gaz42.fr
E-mail : stephane.viennet@gaz42.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62 155 128

Responsabilité légale :
BOUR PIERRE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 30 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/01/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/01/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	31/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	31/01/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	31/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.